

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة أبو بكر بلقايد تلمسان



لجنة الخدمات الإجتماعية
COMMISSION DES ŒUVRES SOCIALES

N° : 03/COSUT/2023

AVIS

Nous informons l'ensemble des Enseignants(es) et ATS de l'Université Aboubekr BELKAÏD de Tlemcen, que le dépôt des dossiers des différentes demandes (Prime de naissance, mariage, décès, ...) se fait exclusivement au niveau du bureau des œuvres sociales, sis au pôle imama, du dimanche au jeudi de 09h00 à 11h45.

Le dossier est constitué de :

- Demande manuscrite
- Fiche de paie du dernier mois
- Toutes les pièces justificatives et factures

Pour les dossiers impliquant le conjoint, les parents ou les enfants, l'acte de mariage ou la fiche familiale est obligatoire.

مرزوق كيد الطمد
رئيس اللجنة الخدمات الاجتماعية
الرئيس
اللجنة الخدمات الاجتماعية